



AGENCE DES
PARTICIPATIONS
DE L'ÉTAT



LE GROUPE LA POSTE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 31 juillet 2019

Signature d'un protocole d'accord engageant entre l'Etat, la Caisse des Dépôts, La Poste et La Banque Postale autour de la création d'un grand pôle financier public

A la suite de la signature d'un protocole d'accord le 11 juin, et de l'obtention d'une dérogation de l'AMF à l'obligation de lancer une OPA sur les titres CNP Assurances le 25 juin, la création d'un grand pôle financier public vient aujourd'hui de franchir une nouvelle étape clé avec la signature d'un accord engageant.

La création de ce pôle financier public, dont le principe avait été annoncé le 30 août 2018 par le Ministre de l'Économie et des Finances, et qu'il a présenté publiquement le 2 juillet 2019 avec le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et le Président Directeur Général de La Poste, visera à renforcer la cohésion des territoires et à lutter contre la fracture territoriale en métropole et dans les outremer à travers La Poste et la Caisse des Dépôts, opérateurs de proximité au service des citoyens. Il se donnera pour ambition de répondre aux besoins des collectivités locales, des entreprises et des particuliers grâce aux compétences de La Banque Postale, de la Caisse des Dépôts, de Bpifrance et de CNP Assurances.

La mise en œuvre de ce projet sera réalisée en deux étapes concomitantes :

- Dans une première étape, par voie d'apport par l'Etat et la Caisse des Dépôts à La Poste, puis par celle-ci à La Banque Postale, de leurs participations respectives de 1,1% et 40,9% au capital de CNP Assurances.
- Dans une seconde étape, par l'acquisition par la Caisse des Dépôts, auprès de l'Etat, d'une participation complémentaire au capital de La Poste pour un montant de près d'1 Md€.

Celles-ci seront réalisées sur la base d'une valeur des fonds propres de La Poste avant apport de 7 Milliards d'Euros.

Au terme de cette opération, La Poste sera détenue majoritairement par la Caisse des Dépôts (à hauteur de 66%) et à hauteur de 34% par l'Etat. CNP Assurances, dont le modèle multi-partenarial est réaffirmé dans le cadre de ce projet, aura ainsi La Banque Postale comme actionnaire majoritaire à hauteur de 62,1%.

L'opération sera effective début 2020 sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises auprès des autorités compétentes.

.../...

Société Générale et Cleary Gottlieb ont agi respectivement en tant que conseils financier et juridique de l'Etat.



AGENCE DES
PARTICIPATIONS
DE L'ÉTAT



LE GROUPE LA POSTE



Lazard et Perella Weinberg Partners ont agi en tant que conseils financiers de La Caisse des Dépôts. Cabinet Bompoin et Allen & Overy ont agi en tant que conseils juridiques de La Caisse des Dépôts.

Barclays et BNP Paribas ont agi en tant que conseils financiers de La Poste et La Banque Postale. Darrois Villey Maillot Brochier et BDGS Associés ont agi en tant que conseils juridiques de La Poste et La Banque Postale.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

A propos du Groupe La Poste

Société anonyme à capitaux 100 % publics, Le Groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans plus de 44 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,3 million de clients. La Poste distribue 23,3 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2018, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 24,7 milliards d'euros, dont 27 % à l'international, et emploie plus de 251 000 collaborateurs. Dans son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir », La Poste s'est donnée pour objectif d'accélérer sa transformation en partant à la conquête de nouveaux territoires. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanale.

CONTACTS PRESSE

GROUPE CAISSE DES DEPOTS – SERVICE PRESSE

Tel: +33 (0)1 58 50 40 00

 |  |  |  caissedesdepots.fr

GROUPE LA POSTE – SERVICE PRESSE

Tel: +33 (0)1 55 44 22 41

service.presse@laposte.fr

GROUPE LA POSTE – RELATIONS INVESTISSEURS

Yasmina Galle

Tel: +33 (0)1 55 44 17 02

yasmina.galle@laposte.fr

LA BANQUE POSTALE – RELATIONS INVESTISSEURS

Estelle Maturell Andino

Tel: +33 (0)1 57 75 61 79